

## **SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS EN LOIRE ATLANTIQUE REPERES POUR ELABORER UN PROJET D'ACCUEIL**

### Références :

- [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=66627](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66627) : Scolarisation des enfants de moins de trois ans- circulaire n°2012-202 du 18-12-2012 (joint en annexe)
- <http://www.ageem.fr/> : Scolariser les enfants de 2à 3 ans à l'école maternelle. Pourquoi ? Comment ? AGEEM - mai 2010
- <http://www2.cndp.fr/archivage/valid/43843/43843-7071-7029.pdf> : Pour une scolarisation réussie des tout-petits. SCEREN CNDP – 2003
- [http://media.education.gouv.fr/file/2011/54/5/2011-108-IGEN-IGAENR\\_215545.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/2011/54/5/2011-108-IGEN-IGAENR_215545.pdf) : Inspection Générale de l'Education Nationale – Rapport 2011-108 : L'ECOLE MATERNELLE
- Eduscol : <https://eduscol.education.fr/cid66737/la-scolarisation-des-moins-de-trois-ans.html>

- 1- Pourquoi scolariser les enfants de moins de trois ans?**
- 2- Des repères sur l'enfant de moins de trois ans**
- 3- Les besoins du tout petit : comment les prendre en compte ?**
- 4- La place des familles**
- 5- Les éléments d'un projet d'accueil**

## 1- Pourquoi développer la scolarisation des enfants de moins de trois ans ?

« ...La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité. Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer..... » Scolarisation des enfants de moins de trois ans- circulaire n°2012-202 du 18-12-2012

L'école maternelle possède des objectifs spécifiques. C'est une école qui vise des apprentissages dans le domaine du langage, de la motricité et de l'éveil au monde environnant à travers une pédagogie qui lui est propre et qui repose sur le jeu, l'action et l'expérimentation.

« ...On ne peut se contenter de recommander la scolarisation précoce au vu des avantages certifiés par les statistiques, il faut s'interroger sur les obligations qu'elle crée par rapport à une population si jeune. Si tous les petits peuvent attendre de l'école des profits intellectuels, cognitifs et langagiers, il faut être vigilant à ne pas leur imposer des contraintes relationnelles ou des frustrations affectives qui auraient des effets négatifs inverses à ceux recherchés.... » (A. Florin : la scolarisation des deux ans et autres modes d'accueil. INRP).

Scolariser un enfant de deux ans n'a de sens que s'il peut tirer des bénéfices de sa vie dans la classe, c'est-à-dire :

- \* si les difficultés qu'il y rencontre sont vécues par lui comme des obstacles à dépasser
- \* s'il y a continuité structurée entre sa vie et ses apprentissages à l'école et hors de l'école

Il s'agit d'un projet fort qui doit mobiliser les enseignants, les partenaires de l'école, et les familles.

La réussite de la prise en charge de ces jeunes enfants nécessite des précautions particulières :

- prendre en compte les repères concernant le développement physique, moteur, affectif et social de l'enfant et les besoins liés à son âge ;
- créer et maintenir des relations de confiance avec les parents, condition indispensable à une intégration réussie à l'école ;
- traiter les questions d'organisation à prévoir, s'agissant de la scolarisation des tout-petits (disposition des locaux et équipement, conditions d'encadrement, distribution des sections dans les classes de l'école, déroulement de la journée).

## 2- Des repères sur l'enfant de moins de trois ans

### Le mouvement

Au cours de la troisième année, la précision et la vitesse des mouvements augmentent en particulier dans la préhension, et les acquisitions nouvelles se reflètent progressivement dans les gestes quotidiens.

L'imitation des postures du partenaire, souvent observée en crèche et en école maternelle, constitue un moyen pour entrer en contact. Ainsi, le répertoire des gestes, des mimiques, des attitudes s'enrichit considérablement et permet à l'enfant de modifier ses rapports avec son entourage, en exprimant mieux ses besoins, ses impressions. Les besoins de mouvement des tout-petits sont importants: sauter, courir, grimper, pédaler sur un tricycle, pousser ou traîner de gros objets, se balancer, lancer une balle ou shooter dans un ballon, manipuler de l'eau et du sable, etc.

La manipulation fine se développe également de manière importante au cours de la troisième année, pourvu qu'elle soit stimulée : construire une tour de quelques blocs, tenir un crayon avec les doigts et gribouiller sur une page, plier des feuilles de papier, utiliser des ciseaux, etc., sont des activités qui anticipent souvent les capacités des tout-petits, mais qui restent nécessaires à leur développement.

Ces nouvelles possibilités sont pour une large part déterminées par la maturation, cependant elles ont aussi besoin, pour apparaître, de stimulations et d'encouragements, et l'école a un rôle important à jouer en la matière.

### La latéralisation

La prédominance de la gauche ou de la droite, déjà observable dans les premières années, commence à se préciser : les dominances de la main, du pied, de l'œil s'établissent sans être d'ailleurs toujours du même côté. L'enseignant devra observer régulièrement le comportement de l'enfant pour savoir, avant le travail graphique notamment, quel côté est spontanément privilégié.

### La compréhension des situations

Vers deux ans, les enfants commencent à utiliser des symboles, c'est-à-dire des images, des mots, pour représenter les objets ou les événements. C'est aussi le début de l'imitation différée.

L'enfant *peut se représenter mentalement un événement absent* et reproduire les gestes ou les mimiques d'une autre personne. Les tout-petits sont beaucoup moins égocentriques qu'on ne l'a cru pendant longtemps : *ils peuvent prendre conscience du point de vue des autres*, comprendre que les autres personnes voient, expérimentent ou ressentent les choses de manière différente, sans pour autant les comprendre exactement. En revanche, ils confondent encore apparence et réalité et ont des difficultés à comprendre qu'un objet peut changer d'aspect tout en restant le même.

Ils peuvent aussi effectuer des classifications sur du matériel familier ; ils sont sensibles aux variations de quantité qu'ils perçoivent très tôt sans être pour autant capables de les exprimer.

Toutefois, *ils sont encore trop jeunes pour appliquer ou comprendre des règles générales* : une notion acquise dans un certain contexte ne sera pas transférable à une situation proche (semblable mais non identique).

*Pour se manifester, ses capacités cognitives nécessitent souvent qu'un adulte fournisse au tout-petit des indices particuliers et élimine les possibilités de distraction.*

La structuration du temps reste liée à celle de l'espace : l'enfant se construit des séries temporelles dans lesquelles l'avant et l'après sont liés à des déplacements dans l'espace. Il devient également capable de comprendre les liens de causalité entre ses actions ou les objets. Il peut se percevoir lui-même comme cause et comme objet et il a besoin de savoir ce qui va lui arriver et comment il peut agir sur les objets et sur les événements : la régularité de l'organisation des journées (ce qui n'implique pas la monotonie), les explications fournies sur ce qui va se passer, les repères spatiaux et temporels l'aident à comprendre le caractère prévisible de certains événements.

Les tout-petits sont curieux de tout, s'interrogent sur le pourquoi des choses et ont besoin d'apprendre et de comprendre...

## **La communication et le langage**

Les jeunes enfants communiquent tout autant avec leur corps, leurs mimiques qu'avec la parole, encore très balbutiante pour nombre d'entre eux.

L'entrée à l'école implique des changements importants dans leur système de communication : Ils doivent apprendre à exprimer autrement ce qui était compris par des adultes familiers et qui ne l'est plus dans ce nouveau cadre. Pour certains enfants, ceci peut demander plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Les tout-petits ont besoin d'être acceptés comme interlocuteurs et compris dans leurs expressions non verbales et leurs approximations langagières.

Ils ont besoin qu'on leur parle et qu'on traduise en paroles ce qui se passe, ce qu'ils expérimentent et ce qu'ils éprouvent. Ce langage d'action constitue un premier cadre pour les aider à développer leur maîtrise du langage.

### Des écarts importants et variés

Durant cette période, en ce qui concerne le langage produit, les écarts entre enfants peuvent être considérables. À deux ans, le vocabulaire peut compter, selon les enfants, de 50 à 200 mots. Certains parlent encore par mots isolés, alors que d'autres produisent déjà de petites phrases, sans que ceci préjuge de leurs capacités d'expression verbale ultérieures.

## **L'affectivité et les relations sociales**

L'épreuve de la séparation. A deux ans, la plupart des enfants peuvent accepter d'être séparés de leurs parents en sachant que ces situations sont momentanées. Le « nounours » favori que l'on garde à l'école, le tissu serré dans sa main qu'on ne quitte pas peuvent constituer les éléments sécurisants des premières semaines d'école, le lien nécessaire pour passer d'un monde à l'autre. Une fois le monde de l'école accepté, ces objets ne seront plus nécessaires. Leur usage disparaîtra progressivement. Il va de soi que cet abandon n'est que la conséquence d'une bonne intégration dans l'école et ne saurait, en aucun cas, être obtenu par la contrainte.

## **Les relations sociales**

Les tout-petits ont besoin de tisser des liens amicaux avec d'autres enfants dès leur première année d'école.

L'imitation réciproque, l'échange et le partage d'objets sont les premiers moyens de communication. Si les coups et les agressions existent et font partie de la panoplie relationnelle que se constituent les tout-petits, les manifestations d'affection, les efforts pour consoler sont aussi un aspect important des relations entre jeunes enfants.

Extraits de : *Vers une scolarisation réussie des tout-petits* CNDP, juillet 2003

### 3- les besoins du tout petit : comment les prendre en compte ?

LES BESOINS DES ENFANTS DE 2 A 3 ANS		CONDITIONS DE REUSSITE DU PROJET PEDAGOGIQUE (en lien avec le PEDT) : LES REPONSES DES ADULTES LES CONDITIONS MATERIELLES LE PARTENARIAT
BESOINS PHYSIOLOGIQUES	<p><b><u>La propreté, le confort physique et l'hygiène</u></b> Le contrôle des sphincters est pour le jeune enfant, au moment de son entrée à l'école, une acquisition récente.</p> <p>Des régressions peuvent donc intervenir liées à la découverte d'un nouveau milieu et de nouveaux adultes.</p>	<p>La contribution de l'ATSEM attachée à la classe est indispensable pour amener l'enfant à franchir cette nouvelle étape fondamentale de son autonomie corporelle et faciliter son confort.</p> <p>Veiller à la proximité des toilettes, assurant à l'enfant un accès facile et libre. Veiller également à l'aménagement des salles de propreté.</p>
	<p><b><u>L'alimentation</u></b> Ils doivent pouvoir boire quand ils ont soif.</p> <p>Ils doivent pouvoir s'alimenter régulièrement.</p>	<p>On prévoira des gobelets accessibles ou tout autre accès à un point d'eau.</p> <p>Il convient de veiller à l'heure des repas et de s'organiser pour que les petits soient servis tôt (travail en complémentarité avec la collectivité).</p>
	<p><b><u>Le repos :</u></b> - la sieste est nécessaire et sa durée peut varier d'un enfant à l'autre.</p> <p>- dans la journée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité de la part des adultes, enseignants et ATSEM : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'endormissement (histoire, musique...)</li> <li>- Accepter que certains enfants se retirent du groupe pour s'isoler ou se reposer.</li> <li>- Accepter les doudous.</li> <li>- Prévoir de déshabiller les élèves pour dormir.</li> </ul> </li> <li>• Aménagement des espaces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si possible, installer le dortoir à proximité de la classe.</li> <li>- Prévoir des coins douillet et confortables pour que l'enfant puisse s'isoler et se détendre (cloisons mobiles, coins repos avec de gros coussins...)</li> </ul> </li> <li>• Aménagement des rythmes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte ces besoins pour aménager les horaires dans le cadre de la modification des rythmes scolaires.</li> <li>- Accepter que les enfants n'aient pas tous le même temps de sommeil : anticiper l'organisation du réveil échelonné.</li> </ul> </li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b>BESOINS SENSORIELS ET MOTEURS</b></p>	<p>- grand besoin de bouger :</p> <p>* se déplacer dans l'espace, besoin de mouvement (sauter, courir, grimper, pousser et tirer des objets qui roulent, etc.)</p> <p>* agir par soi même</p> <p>- besoin d'acquérir progressivement l'autonomie pour les gestes quotidiens (s'habiller, manger, boire, etc.), manipulation fine</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement des espaces communs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réserver la salle de classe la plus vaste aux plus jeunes.</li> <li>- Si possible, faciliter l'accès de la classe vers l'extérieur.</li> <li>- Optimiser l'utilisation des espaces communs : couloirs / salle de repos modulable / salle de motricité adaptée et accessible le plus souvent possible.</li> <li>- Réfléchir en équipe à l'utilisation de la cour de récréation. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de l'espace classe : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une circulation aisée des élèves (peu de tables et de chaises) pour leur permettre de réaliser le plus grand nombre d'expériences motrices (jeux à pousser, à tirer).</li> <li>- Des espaces modulables en cours de journée.</li> <li>- Un mobilier adapté (travail en complémentarité avec la collectivité) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel adapté : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux normes de la législation spécifique aux moins de 36 mois.</li> <li>- Objets roulants, porteurs...</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> </li></ul>
<p style="text-align: center;"><b>BESOINS DE JEU</b></p>	<p>Jeux libres, Jeux symboliques Jeux structurés</p>	<p><u>Penser l'aménagement des espaces, c'est permettre le jeu, permettre la prise de risques, prendre en compte la sécurité et la dimension individuelle encore très présente</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les espaces possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des espaces variés, riches en expériences, et stimulants (cour de récréation, salle de motricité, classe, espaces dans la classe).</li> <li>- Une aire de regroupement confortable et réservée à cet usage.</li> <li>- Des espaces de manipulation et d'expérimentation : bac à eau, à graines, à semoule...</li> <li>- Des espaces aménagés pour apprendre et qui favorisent l'exploration : jardin, espaces avec gros jeux, coins jeux d'imitation: poupées, dinette, voiture, déguisements, construction, ...</li> <li>- Rendre l'espace évolutif en cours d'année scolaire.</li> <li>- Favoriser des temps de récréation en dehors de la présence des plus grands en début d'année en maintenant une surveillance constante.</li> <li>- Prévoir pistes graphiques, grands chevalets de peinture .... <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rôle de l'adulte : il observe, il suscite, il met à disposition, il accompagne, il nourrit le jeu, il met en mot, il traduit, il encourage, il est attentif à la sécurité physique et affective.</li> </ul> </li> <li>- Questionner autour du jeu structuré : l'observation (photo, lecture des traces...) du maître permet, dans une succession temporelle, de structurer le jeu, <u>dans le respect du développement de chaque enfant</u>.</li> <li>- Travailler en partenariat avec la collectivité pour adapter espaces et matériel.</li> <li>- Informer les parents de la place du jeu, leur ouvrir la porte de l'école, échanger sur les différences des jeux qui existent à la maison et à l'école, avec l'aide éventuelle d'autres professionnels</li> </ul> </li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>BESOINS SOCIO AFFECTIFS</b></p>	<p>Un enfant développe des relations d'attachement avec les personnes qui sont prêtes à partager ses émotions. À 2 ans, la plupart des enfants ont tissé des liens d'attachement avec plusieurs personnes et vont élargir progressivement leurs relations à travers leurs expériences de socialisation et les amitiés qu'ils construisent avec d'autres enfants. L'attachement contribue au développement des compétences sociales et cognitives en procurant un sentiment de sécurité pour explorer le monde et de nouvelles situations.</p> <p>- Ils ont des besoins spécifiques en tant que personne (indépendante du groupe)</p> <p>- Ils ont besoin d'un espace personnel.</p> <p>- Ils ont besoin de temps de parole dédiés à chacun (salutations, conversation...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un rapport de confiance à l'école à établir avec les familles.</li> <li>- Un accueil individuel et un point en fin d'année sur l'évolution de leur enfant.</li> <li>- Des outils de communication variés en direction des familles (vidéo, diaporama, affichages, cahier de vie journalier ...) pour donner à voir aux parents et encourager les interactions parents - enfants autour de l'école.</li> <li>• Des espaces personnels <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un espace « refuge », « repli sur soi » dans la dalle où chacun pourra s'isoler, retrouver un album de famille avec des repères personnels.</li> <li>- Une place pour les objets transitionnels, un casier, individuel par enfant (espace personnel pour sa quête d'autonomie).</li> <li>- Des transitions temporelles et spatiales bien réfléchies <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des adultes disponibles et à l'écoute</li> </ul> </li> <li>- Faciliter des temps réguliers d'échanges avec chaque enfant (rencontres, livret d'accueil, informations aux parents, ateliers, moment du conte...)</li> <li>- Accepter que chaque enfant acquière des connaissances à son rythme.</li> </ul> </li> </ul>

<b>BESOINS DE COMMUNICATION ET DE LANGAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils sont encore très dépendants de l'adulte.</li> <li>- Ils sont centrés sur eux mêmes.</li> <li>- Ils se construisent des repères relationnels très progressivement.</li> <li>- Ils ont recours à des formes de communication variées : ils commencent à faire des phrases, ils peuvent entrer en communication par des signes non verbaux, des gestes, des mimiques.</li> <li>- Ils ont des différences interindividuelles très importantes au même âge.</li> <li>- Ils sont dans une période difficile du « non » et du « je ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la cohérence du parler professionnel avec tous les professionnels de l'école (enseignants, ATSEM, personnel périscolaire, intervenants divers...)</li> <li>- Valoriser le rôle éducatif des ATSEM et les impliquer aux plans relationnel et linguistique.</li> <li>- Favoriser les formations communes ATSEM/enseignants.</li> <li>- Proposer pour les familles des moments de langage à l'école avec les enfants.</li> <li>• Adapter les modalités de l'accueil et des échanges à la particularité de ce public</li> <li>- Réduire les temps de langage en grand groupe et privilégier les liens individuels et les relations duelles enseignant - élève.</li> <li>- Développer le langage des enfants par des stimulations en accompagnement de l'action : exprimer ses besoins, ses pensées.</li> <li>- Permettre le partage de photos et d'événements vécus à l'école avec les parents et les ATSEM (affichage, coin ordinateur de classe ou d'école, ...).</li> <li>- Prévoir des temps de présence des parents suffisamment évolutifs dans l'année.</li> <li>- Eviter l'accueil des enfants de cet âge dans des classes accueillant des élèves de l'école élémentaire.</li> <li>- Des contraintes et des variables de l'environnement de classe conçus pour favoriser les apprentissages.</li> </ul>
---	--	---

#### 4- la place des familles

C'est à l'école maternelle que vont se poser les bases d'une relation qui va durer toute la scolarité et que seront communiquées des informations qui vont prendre sens dès la première rentrée.

#### S'organiser pour préparer cette première rentrée et accueillir les enfants et leur famille pour :

➤ Etablir une relation de confiance  
**pour les parents, c'est réussir à leur dire**

- qu'ils ont des droits et des devoirs
- qu'on a besoin d'eux pour accompagner la scolarité de leur enfant / le suivi de la scolarité n'appartient pas qu'à l'école
- qu'ils ont une place et un rôle à jouer à l'école

**pour les enseignants, c'est**

- accepter et respecter les problématiques de chacun pour faire évoluer les discours et les échanges.
- prendre en compte toutes les demandes des parents et répondre avec la même attention à ce qui concerne les besoins physiologiques et affectifs (repas, sieste, place des doudous les 1ers temps,...) qu'à ce qui relève strictement des apprentissages.
- s'interroger sur ce qu'on communique aux parents, et sur les modalités.

➤ Accompagner la séparation  
**pour les parents, c'est**

- leur permettre de se représenter les lieux, les personnes et de se représenter ce qu'est être à l'école sur un temps scolaire
- poser les bases du statut de parent d'élève et voir que leur enfant existe parmi d'autres

**pour les enfants, c'est**

- leur permettre d'être reconnu individuellement et de trouver leur place dans le groupe.
- leur permettre d'accepter une séparation très courte pendant un temps d'échanges enseignants/parents dans ce nouveau lieu.

➤ Identifier et prendre en compte les besoins de l'enfant/ trouver l'articulation entre rythmes de l'enfant – rythmes de l'école – rythmes des parents.  
**pour les parents, c'est**

- respecter le cadre institutionnel (obligation de présence régulière et fréquente)
- tenir compte du développement physique et affectif de leur enfant

**pour les enseignants, c'est**

- tenir compte du développement physique et affectif de l'enfant pour offrir une souplesse d'accueil.

### Traduction dans la classe

- Organiser l'inscription (ou l'admission) dans un lieu et sur un temps adaptés.
- Proposer des dispositifs d'accueil pour les familles selon les contraintes locales et les obligations de chacun.
- Permettre aux familles de découvrir tous les locaux, les différents intervenants, éventuellement découvrir un temps de vie scolaire (au sein de la classe ou par le biais d'un support – vidéos – photos...)
- Réfléchir collectivement et **avec tous les partenaires** aux conditions de cet accueil (temps scolaire / hors temps scolaire)

### Avant la rentrée : l'admission

Il est nécessaire de rencontrer les familles avant l'accueil pour faire connaissance et les impliquer. A cet effet, les parents sont reçus individuellement par le directeur d'école et l'équipe en charge de l'enfant (enseignant+ ATSEM) lors de l'inscription en juin.

Le projet pédagogique, le matériel, les locaux, l'organisation de la journée et les différents adultes leur seront présentés si possible avec l'aide de supports audio visuels, afin de leur permettre de se construire une première représentation des modalités de scolarisation de leur enfant.

Cette représentation sera enrichie tout au long de l'année avec des rencontres régulières parents/enseignants, collectives ou individuelles qui permettront de clarifier le rôle des parents dans la réussite de la scolarité de leur enfant.

### En début d'année

- Un accueil progressif de l'enfant

L'organisation de cette transition délicate entre la maison et l'école ne peut être réglée de manière uniforme pour tous les enfants.

La séparation parents/enfant, étape sensible, nécessite une attention toute particulière de la part de l'école. L'accueil est donc un temps essentiel où l'enfant s'installant dans la classe, accompagné de ses parents, accepte cette séparation.

Aussi, dans les premières semaines de la rentrée de l'enfant à l'école, il est souhaitable d'envisager cet accueil des parents avec leur enfant sur un temps quotidien décroissant et sur une durée maximale de quatre semaines. L'enfant et les parents doivent pouvoir se séparer en confiance.

On peut prévoir, en début d'année, une rentrée échelonnée par groupe de 4 ou 5 enfants et ménager le rythme de la journée et le temps de présence des enfants à partir d'une observation attentive et d'un dialogue régulier avec les parents.

- Des horaires d'entrées et sorties assouplis

A cet âge, les enfants sont encore très fatigables, en outre ils découvrent un univers inconnu ; ils ne resteront pas forcément la demi-journée complète.

## 5- les éléments d'un projet d'accueil

Le projet d'accueil et de scolarisation d'enfants de moins de trois ans peut présenter des formes variées. Il doit répondre aux besoins des élèves et prendre en compte les ressources locales. Il relève du choix concerté de l'ensemble de l'équipe d'école, en lien avec les partenaires.

Le projet doit faire apparaître (en référence à l'annexe de la circulaire du 18 décembre 2012) :

- le contexte d'exercice :
  - les besoins spécifiques,
  - le rapport entre le nombre d'enfants de deux ans de la commune (ou du périmètre scolaire) et l'effectif d'accueil prévisionnel,
  - la répartition actuelle des TPS, le projet de répartition pour la rentrée scolaire (voir annexe):
    - classe de « deux ans » homogène
    - classe multi niveaux
    - un accueil en milieu mixte, associant services de petite enfance et école
  
- l'organisation pédagogique :
  - le lien avec la structure d'accueil de la petite enfance, le cas échéant,
  - l'organisation spatiale et l'aménagement des locaux,
  - l'organisation horaire type,
  - l'organisation collective (enseignants et ATSEM) pour encadrer les élèves,

- la concertation, la régulation
  - les modalités d'accueil et de participation des familles,
  - au sein de l'équipe
- les besoins de formation (individuels, d'équipe)

### **Principes de référence pour la mise en place de dispositifs d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans**

*Annexe à la circulaire 2012-102 du 18 décembre 2012*

Les différents principes sont communs à toutes les modalités d'accueil et de scolarisation d'enfants de moins de trois ans.

Les dix points énoncés sont les principes nationaux qui doivent permettre une mise en œuvre adaptée aux besoins locaux et aux moyens réunis pour mener à bien chaque projet.

Ce cadre peut être complété en fonction des conditions de mise en œuvre des projets ; c'est par exemple le cas lorsque les dispositifs prévoient l'usage de transports scolaires.

1. La scolarisation des enfants de moins de trois ans concerne les enfants dès l'âge de deux ans, ce qui peut conduire à un accueil différé au-delà de la rentrée scolaire en fonction de la date anniversaire de l'enfant.
2. La scolarisation des enfants de moins de trois ans nécessite un local adapté, ou une adaptation des locaux et un équipement en matériel spécifique, définis en accord avec la collectivité compétente.
3. La structure mise en place accueille prioritairement des enfants du secteur de l'école où elle est implantée.
4. Le projet pédagogique et éducatif est inscrit au projet d'école. Lorsqu'un dispositif d'accueil est implanté hors des locaux d'une école maternelle, il est inscrit au projet de l'école de laquelle il dépend.
5. Le projet pédagogique est présenté aux parents. Dans les secteurs les plus défavorisés un travail avec les partenaires locaux concernés est déterminant.
6. Le projet pédagogique et éducatif prévoit explicitement les modalités d'accueil et de participation des parents à la scolarité de leur enfant.

7. Les horaires d'entrée et de sortie le matin et l'après-midi peuvent être assouplis par rapport à ceux des autres classes, en conservant toutefois un temps significatif de présence de chaque enfant selon une organisation régulière, négociée avec les parents qui s'engagent à la respecter.
8. Dans les écoles qui les scolarisent, les enfants de moins de trois ans sont comptabilisés dans les prévisions d'effectifs de rentrée.
9. Les enseignants qui exercent dans ces structures reçoivent une formation dont certaines actions peuvent être communes avec les personnels des collectivités territoriales. Ces formations concernent l'ensemble des membres de l'équipe d'école pour maîtriser les connaissances et compétences spécifiques à la scolarisation des moins de trois ans.
10. Les formateurs, et notamment les conseillers pédagogiques des circonscriptions concernées par ces dispositifs, suivront une formation adaptée au niveau départemental ou académique pour faciliter l'accompagnement des équipes dans la définition et la mise en œuvre de leur projet.